



LE SPORT POUR TOUS, ENSEMBLE
AIDE À LA PRATIQUE SPORTIVE
2023-2024

DE LA CLASSE DE CP À LA CLASSE DE 3^{ÈME}

AIDE ATTRIBUÉE SANS CONDITION DE RESSOURCES

CONTACT CCAS : 02 35 13 18 57



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Gonfreville l'Orcher propose une aide sportive aux enfants scolarisés (**une aide par année et par enfant, sans condition de ressources**).

Cette aide s'adresse aux écoliers du CP au CM2 et aux collégiens de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION ET JUSTIFICATIFS

Être domicilié(e) à Gonfreville l'Orcher

Être scolarisé(e) du CP à la 3^{ème}

Être inscrit(e) dans un club sportif

Vous devez fournir :

1- un justificatif de domicile de moins de 3 mois

2- un certificat de scolarité

3- présenter uniquement une facture de la licence sportive

4- pièce d'identité du parent demandeur (Gonfrevillais)

5- pièce d'identité du mineur concerné ou le livret de famille

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ÉTUDIÉ.

MODALITÉS

L'imprimé de demande sera distribué à chaque élève en début d'année scolaire (disponible aussi dans chaque accueil mairie).

La partie détachable de ce document, accompagnée des justificatifs, est à déposer uniquement au CCAS.

Pour convenir d'un rendez-vous, vous pouvez appeler le 02 35 13 18 57 ou les adresser par mail à **contact-ccas@gonfreville-l-orcher.fr**

Inscriptions :

Saison débutant en septembre 2023 : **du 12 au 27 octobre 2023**

Saison débutant en janvier 2024 : **du 2 au 12 janvier 2024**

AIDE APPORTÉE

Si votre demande reçoit un avis favorable, un chèque d'accompagnement personnalisé (achat de vêtements sportifs) vous sera attribué d'un montant de 30€ par enfant. Il sera distribué le **lundi 13 novembre 2023** au Pôle Santé (pour la 1^{er} période d'inscription) et le **mardi 23 janvier 2024** au Pôle Santé (pour la 2^{ème} période d'inscription)

AIDE À LA PRATIQUE SPORTIVE 2023-2024

RENSEIGNEMENTS FAMILLES

PARENT

Nom

Prénom

Adresse postale
.....
.....

Téléphone

Mail

ENFANT

Nom

Prénom

Date de naissance

Établissement scolaire
.....

partie à détacher et à remettre au CCAS accompagnée des justificatifs demandés

Pour tout renseignement complémentaire,
vous pouvez contacter le CCAS au **02 35 13 18 57**

**CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE**

